

COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE



COLLÈGE INTERARMÉES
DE DÉFENSE

L'ECONOMIE ISRAELIENNE DANS LE CONFLIT ISRAELO-PALESTINIEN

Mémoire de géopolitique
du commissaire commandant Stéphane DUPUIS
dans le cadre du séminaire « Le conflit israélo-palestinien »

Directeur : Monsieur le président Xavier de Villepin

Mars 2007

FICHE DOCUMENTAIRE

1. L'économie israélienne dans le conflit israélo-palestinien.
2. 2007_memoire_geopol_economie israelienne_CCD DUPUIS
3. Commissaire commandant, armée de Terre, DUPUIS Stéphane , France
4. 07 mars 2007
5. Division A – groupe A6
6. Mémoire de géopolitique
7. Depuis la création de l'Etat Hébreu, l'économie israélienne a connu un essor phénoménal qui place aujourd'hui Israël parmi les pays développés. Ce résultat est d'autant plus surprenant que le conflit-israélo-palestinien et les relations conflictuelles avec les Etats arabes qui en découlent pèsent lourdement sur l'économie israélienne. Pour autant la contrainte économique n'est pas de nature à constituer à elle seule un puissant facteur de paix, Israël ayant réussi à bâtir, en bénéficiant toutefois de soutiens économiques et politiques non négligeables, une économie moderne, largement ouverte sur l'international et dont l'avenir ne semble pas devoir dépendre de la situation géopolitique régionale.
8. Conflit israélo-palestinien, économie, développement.

L'ECONOMIE ISRAELIENNE DANS LE CONFLIT ISRAELO-PALESTINIEN

SOMMAIRE

PREMIÈRE PARTIE : LE POIDS CONSIDERABLE DU CONFLIT SUR L'ECONOMIE ISRAELIENNE

Les entraves au développement économique générées par la situation géopolitique.

Le poids économique de « l'effort de guerre » d'Israël

Les avantages potentiels d'une intégration économique régionale

DEUXIÈME PARTIE: UNE INDEPENDANCE CERTAINE DE L'ECONOMIE ISRAELIENNE A LA SITUATION GEOPOLITIQUE

Une économie qui bénéficie d'importants soutiens extérieurs

Une économie peu entravée par le terrorisme et la situation sécuritaire

Une économie largement ouverte dont l'avenir dépend peu de l'environnement régional

INTRODUCTION

Depuis sa création en 1948, l'Etat d'Israël a connu un développement économique considérable, qui a fait passer ce jeune Etat du statut de pays en voie de développement à celui de pays développé en un peu moins de cinquante ans. La création ex nihilo d'une nouvelle nation représentait pourtant un incroyable défi économique : comment un petit pays (27 500 kilomètres carrés et 6,5 millions d'habitants aujourd'hui), à moitié désertique, privé de ressources naturelles, supportant la charge d'un énorme budget militaire, dans l'impossibilité de commercer avec ses voisins proches et dont la population devait doubler dans les trois premières années de son existence¹, aurait-il pu survivre aux contraintes auxquelles il eut à faire face ?

En dépit de toutes ces difficultés l'Etat d'Israël a connu, dans le cadre d'une économie de type socialiste et dirigiste, un essor économique rapide dès les premières années qui ont suivi sa création. De 1948 à 1973, le produit national par habitant n'a cessé d'augmenter, le taux moyen annuel de croissance s'établissant à 5% par an en dépit de courtes périodes de récession.

Dans l'imaginaire collectif, l'économie d'Israël c'est avant tout une agriculture performante qui a joué un rôle fondamental dans la création et la structuration de cet Etat. Israël est le pays qui a créé des institutions originales et uniques au monde que sont les kibboutz (exploitation agricole collective dans laquelle tous les revenus sont partagés de manière strictement égalitaire) ou les mochav (coopérative agricole où les achats et la commercialisation sont réalisés en commun).

Cependant si l'agriculture a joué un rôle historique important (elle ne représente plus aujourd'hui que 1,6 % du PIB), l'économie israélienne s'est orientée dès les années 1970 (période où la croissance annuelle moyenne stagnait à 1%) vers des secteurs de plus fortes valeurs ajoutées comme la chimie, la plasturgie ou l'industrie pharmaceutique.

A la fin des années 1980, l'économie israélienne s'est assez largement libéralisée (en réalisant des privatisations et des déréglementations dans de nombreux secteurs) et s'est ouverte sur l'extérieur en concluant de nombreux accords de libre-échange. Cette libéralisation, associée à un plan de stabilisation économique, a ranimé le dynamisme économique et permis une croissance rapide dans les années 1990.

¹ La population israélienne est passée de 872 000 personnes en novembre 1948 à 1 577 000 personnes en décembre 1951.

An cours de cette période Israël a également bénéficié de l'immigration massive (Aliya) de plus d'un million de juifs en provenance de l'ex Union Soviétique, population avec un haut niveau de formation et qui a beaucoup contribué au développement économique.

Depuis plus de dix ans l'économie israélienne a, à côté de ses secteurs traditionnellement forts, progressivement redirigé une partie importante de son tissu industriel vers des industries de hautes technologies dans les domaines suivants : aéronautique, électronique civile et de défense, composants, télécommunication et logiciels informatiques, et plus récemment biotechnologies. Plusieurs entreprises israéliennes ou israélo-américaines, ont ainsi, en quelques années, réussi à se positionner au meilleur niveau international, sur certaines niches de ces marchés (sécurité informatique, drones, réseaux de télécommunication, médicaments génériques...).

En outre plusieurs multinationales de haute technologies ont créés des centres de recherche et développement en Israël (comme le désormais célèbre Technion situé à Haïfa). Le niveau de recherche et développement civil par rapport au PIB serait (selon les chiffres communiqués par Israël) un des plus élevés au monde, à 4,5%² et deux fois supérieur à la moyenne des pays de l'OCDE³. Israël possède aujourd'hui le plus grand nombre de scientifiques par habitant au monde avec un rapport de 135 pour 10 000 (à comparer au ratio de 85 pour 10 000 aux Etats-Unis), et publie le plus grand nombre d'articles scientifiques par habitant⁴.

L'ensemble de ces éléments fait aujourd'hui d'Israël une puissance économique régionale avec un PIB de 167 milliards de dollars en 2004. Le PIB par habitant à parité de pouvoir d'achat est d'environ 24 500 dollars et place Israël devant des pays comme le Portugal, la Nouvelle-Zélande ou la Grèce⁵.

En dépit de cette situation en apparence très favorable, le conflit israélo-palestinien représente une charge importante pour l'économie d'Israël qui doit continuer à assurer son développement dans un contexte géopolitique et sécuritaire particulièrement tendu.

Dans ces conditions il semble légitime de se demander si, compte tenu des contraintes que génère ce conflit, la volonté du gouvernement israélien d'assurer la croissance de son économie peut être un des éléments conduisant à l'instauration d'une paix durable avec les

²Source : Central Bureau of Statistics, Jerusalem: Statistical Abstracts of Israel, 2006, p 896.

³ Cf annexe n°3.

⁴ AHARONI Yair, "The Israeli economy: Dreams and Reality", London, *Routledge*, p 3, 2001.

⁵ Cf annexe n°2.

palestiniens ou en d'autres termes de savoir si, du point de vue israélien, l'économie constitue un facteur de paix entre les deux protagonistes du conflit.

C'est pourquoi, après avoir analysé dans une première partie que le conflit israélo-palestinien fait peser un poids considérable sur l'économie israélienne, nous verrons dans une seconde partie que cette économie possède des caractéristiques tout à fait spécifiques qui lui permettent de s'accommoder de cette charge et qui la placent dans une situation de relative indépendance par rapport à la situation géopolitique régionale.

PREMIERE PARTIE: LE POIDS CONSIDERABLE DU CONFLIT ISRAELO-PALESTINIEN SUR L'ECONOMIE ISRAELIENNE

Les relations conflictuelles qu'entretient l'Etat hébreu avec ces voisins arabes et en particulier avec le peuple palestinien ainsi que l'instabilité de l'ensemble de la région pèsent nécessairement sur le développement économique d'Israël.

Tout d'abord ce contexte d'affrontements plus ou moins ouverts empêche un développement normal de secteurs d'activités entiers en raison des mesures prises par chacune des parties à l'encontre de l'autre. Ensuite, la menace pesant sur la sécurité voire l'existence même d'Israël l'oblige à supporter des coûts considérables pour assurer sa défense, coûts qui représentent autant de ponctions sur la richesse nationale.

Enfin ce conflit place Israël dans l'impossibilité de profiter des bénéfices que procurerait une intégration économique régionale qui n'est envisageable que dans une situation de paix prolongée.

Ces conséquences directes du conflit sur l'économie israélienne accréditent la thèse selon laquelle la volonté d'assurer une croissance économique harmonieuse constitue un puissant facteur de paix.

1.1 Les entraves au développement économique générées par la situation géopolitique.

Le conflit israélo-palestinien constitue depuis la création de l'Etat d'Israël un frein à son développement économique dans la mesure où les Etats arabes ont essayé de restreindre les possibilités d'Israël de développer ses relations économiques internationales et où la situation d'instabilité et d'insécurité que connaît l'Etat hébreu constitue une entrave à la croissance de certains secteurs d'activité.

1.1.1 Les conséquences du boycott arabe.

Le boycott arabe à l'égard d'Israël a été institué de fait avant l'existence de cet Etat, alors que la Palestine était encore sous mandat britannique, en représailles au boycott de la main d'œuvre arabe sur les terres acquises par le Fonds National Juif (le KKL: Kéren Kayémet Lé-Israël). Il avait pour but d'affaiblir économiquement les colonies qui s'y installaient en vue d'empêcher la création d'un Etat juif en Palestine.

Son existence officielle, coordonnée par la Ligue des Etats Arabes (LEA), remonte à décembre 1945. Le boycott a été renforcé en 1948, puis en 1951 lorsque la Ligue des Etats Arabes adopta une recommandation répondant au refus israélien de laisser retourner sur leurs terres les 750.000 réfugiés palestiniens de 1948.

En 1952 un bureau du boycott, le « Central Boycott Office » fut créé par la ligue arabe et installé à Damas. Cette décisions des Etats de la ligue arabe visant à dissuader toute entreprise de commercer avec Israël permet de distinguer plusieurs types de boycott vis-à-vis de l'Etat hébreu.

Le boycott primaire ou direct se manifeste par le refus des pays arabes de d'entretenir toute relation commerciale directe avec Israël. Ce boycott a des conséquences négatives pour Israël qui perd de ce fait certains débouchés, ainsi que des sources d'approvisionnement proches, notamment pour la fourniture de pétrole,

Le boycott secondaire s'exprime en principe (car la réalité est beaucoup plus complexe), par le refus des pays arabes de commercer avec certaines firmes qui entretiennent des relations d'affaires avec Israël. C'est dans le cadre de ce boycott qu'a été créée la « liste noire » relevant l'ensemble des entreprises à proscrire. La réglementation des Etats de la ligue arabe subordonne toute relation commerciale avec une société à la production par le bureau central du boycott, d'un certificat dit « d'origine négative » qui attestait de la non présence des dites sociétés sur la liste noire.

A coté de ces deux niveaux de boycott officiel un troisième niveau, non prévu et non contrôlé par le bureau du boycott existerait de fait, certaines firmes évitant d'être en relation avec des firmes réputées être reprises sur la liste noire du boycott.

Enfin selon le département anti-boycott du ministère israélien des affaires étrangères, il existerait également un quatrième niveau, personnel, visant des firmes qui compteraient dans leur direction d'importantes personnalités juives. L'existence d'un tel boycott est cependant démentie par la Ligue des Etats Arabes.

A son plus haut, le boycott était mis en œuvre par 18 pays arabes et 10 pays musulmans non-arabes incluant des Etats comme le Pakistan, l'Indonésie ou la Malaisie⁶

Beaucoup d'entreprises ont été et sont encore sensibles à cette menace de boycott qui pourrait les priver de débouchés dans de nombreux pays arabes. Tel a été le cas pendant

⁶ SHARABY Linda, «Israel's economic growth: success without security», *Middle East Review of International Affairs*, volume 6, n°3, p 9, Septembre 2002.

longtemps des entreprises françaises notamment, au point que la visite en Israël en 1994, d'une délégation du CNPF (centre national du patronat français aujourd'hui Medef), a constitué un précédent digne d'être noté.

Dans le domaine de l'automobile, les israéliens ont, pendant de nombreuses années, acheté des voitures japonaises de marques mineures et ce n'est qu'au milieu des années 1990 que les firmes d'importances comme Toyota ont décidé d'investir ce marché.

Certains Etats ont toutefois essayé de prendre des mesures contre ce boycott, au premier rang desquels figurent les Etats-Unis. Le Congrès américain a adopté en 1978 une loi permettant de poursuivre en justice toute société qui se conformerait à un «boycott non-décidé par les Etats-Unis à l'égard d'un pays ami» et qui vise évidemment le boycott arabe à l'égard d'Israël. Deux pays européens sont également réputés avoir adopté des législations similaires, qui sont relativement peu appliquées dans les faits. La France a voté en 1977 la loi n°77-574 dite loi « anti-boycottage » qui dispose que le boycott doit être considéré comme un acte discriminatoire de type économique, et l'Allemagne a adopté une loi comparable en 1990.

En dépit de l'objectif affiché le boycott arabe n'a jamais été efficace à 100 %. De tout temps, des produits israéliens ont pénétré sur les marchés arabes.

L'exemple des produits pharmaceutiques (industrie dont Israël est l'un des leaders mondiaux) est souvent cité : les produits conçus et fabriqués en Israël sont exportés à Chypre pour y être « débaptisés » avant d'être envoyés dans les pays arabes⁷.

En outre certaines sociétés internationales ont mis en place deux types de stratégies pour contourner le boycott. Les firmes les plus développées ont maintenu leurs relations économiques avec Israël tout en cachant cette situation de fait aux Etats arabes (notamment en dissimulant dans leurs bilans financiers les données relatives aux échanges avec Israël). La deuxième stratégie consistait, pour certaines sociétés appartenant à un même pays, à s'organiser pour se partager d'un côté le marché arabe et de l'autre le marché israélien. C'est ainsi par exemple que les constructeurs automobiles japonais se sont entendus pour attribuer le marché arabe à Honda, Nissan, Mazda et Toyota et le marché israélien à Subaru, Daihatsu et plus tard Mitsubishi⁸.

⁷ KLATZMANN Joseph, ROUACH Daniel, «L'économie d'Israël», *PUF*, (Que sais-je?), n°2955, p 67, 1994.

⁸ SHARABY Linda., «Israel's economic growth: success without security», op. cit. p 9.

A côté de ces mesures de contournement du boycott, force est de reconnaître que les recommandations du bureau du boycott ont toujours été diversement appliquées par les différents pays arabes. Le boycott s'est par ailleurs considérablement assoupli depuis les années 1990 même si seule l'Égypte n'y est plus officiellement associée.

Le processus de paix initié à Madrid en 1991 a en effet eu un impact considérable sur l'application du boycott: le Maroc, par exemple, a rapidement développé des liens économiques directs avec Israël et le volume de ses échanges commerciaux s'élevait à un total de 100 millions de dollars en 1993.

La déclaration de principes, signée par Israël et l'OLP en septembre 1993, a accentué cette tendance: le Qatar a officiellement entamé des discussions préliminaires en janvier 1994, portant sur un accord d'exportation de gaz naturel vers Israël estimé à un milliard de dollars.

Après la signature du traité de paix entre la Jordanie et Israël en octobre 1994, les six pays du Conseil de Coopération du Golfe (Arabie Saoudite, Koweït, Qatar, Bahreïn, Oman et les Emirats Arabes Unis) ont annoncé leur décision de ne plus appliquer le deuxième et le troisième niveau du boycott. De fait, ces aspects du boycott étaient déjà largement ignorés dans la mesure où les pays arabes commerçaient déjà avec Israël par l'intermédiaire de compagnies étrangères, notamment dans l'industrie de l'armement. En légalisant cette réalité, les pays du Golfe ont montré publiquement leur soutien au processus de paix.

Ces développements ont prouvé l'impact positif du processus de paix et ont encouragé l'organisation du premier sommet économique du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA) qui s'est tenu à Casablanca et où ont participé 64 pays dont Israël.

Cependant le quasi échec du processus de paix a depuis naturellement freiné les pays arabes dans leurs gestes d'ouverture à l'égard d'Israël. Ainsi, la conférence MENA, renouvelée chaque année depuis 1994, a échoué en 1997 à Doha (Qatar), étant donné le refus de nombreux pays arabes d'y participer aux côtés d'Israël.

Réduire le boycott économique contre Israël, voire le supprimer officiellement, n'est donc plus tabou mais dépend des progrès dans l'application des accords d'Oslo et du processus de paix en général. La dégradation du climat diplomatique, consécutive au nouveau soulèvement palestinien dans les territoires occupés et à sa violente répression ont eu pour effet de remettre le boycott à l'ordre du jour au sein des Etats membres de la Ligue des Etats Arabes.

A l'heure actuelle, la Jordanie et l'Egypte se refusent encore à réappliquer cet instrument de rétorsion. Toutefois certains Etats arabes continuent à agir dans le sens d'un isolement économique d'Israël. C'est le cas en particulier de l'Arabie Saoudite qui, contrairement aux engagements pris dans son traité d'adhésion à l'organisation mondiale du commerce (OMC) en décembre 2005 par lesquels elle affirmait avoir ⁹mis fin au boycottage économique indirect d'Israël, continuait en 2006 à militer en faveur de la prolongation du boycott d'Israël.

Le coût global que représente pour Israël le boycott arabe est difficilement chiffrable. Il n'existe pas de chiffres officiels disponibles sur le coût de cette tentative d'isolement économique de l'Etat hébreu par ses voisins arabes mais l'on peut avancer que celui-ci a pesé lourdement sur l'économie d'Israël.

L'un des effets les plus importants du boycott réside dans son effet dissuasif vis-à-vis des investissements étrangers. En effet jusqu'à la fin des années 1970, les firmes étrangères ne représentaient pas plus de 5% de l'investissement global réalisé en Israël¹⁰.

Par ailleurs, le boycott a considérablement accru les coûts d'approvisionnement énergétique, surtout après 1979 et le renversement du régime du Shah en Iran auquel Israël achetait la majeure partie de son pétrole, et ce même si la signature du traité de paix israélo-égyptien a permis aux israéliens d'être approvisionnés en pétrole égyptien.

Exception faite du pétrole, le coût du boycott ne doit pas être surestimé en raison de la relative incompatibilité des économies israéliennes et arabes liée à la différence de leur niveau de développement. L'économie israélienne a toujours été plus orientée vers les économies développées des pays européens et d'Amérique du Nord que vers ceux du Moyen-Orient.

Toutefois, une étude privée réalisée en 1997 avance que le boycott aurait coûté à Israël plus de 40 milliards de dollars depuis 1948¹¹. S'il est difficile de confirmer ou d'infirmer un tel chiffre, l'ordre de grandeur avancé illustre bien l'idée que le boycott a constitué et constitue encore un frein à la croissance de l'économie israélienne que seule l'instauration d'une paix durable entre Israël et un Etat palestinien permettra de lever définitivement.

⁹ MARCOVITCH Aude, « Malgré ses engagements, Riyad soutient toujours le boycott de l'Etat hébreu », *Le Figaro*, 11 mars 2006, p 7.

¹⁰ PELED Dan, « Defence R and D and Economic Growth in Israel: A Research agenda. » *Document préparé pour l'Institut d'études supérieures pour la Science et les technologies Samuel Neaman*, Technion Israël, p 5, mars 2001.

¹¹ ELIZUR Yuval, « Economic warfare: The one hundred year economic confrontation between Jews and Arabs », *Israel, Kineret*, p 149, 1997.

Si le boycott arabe touche potentiellement tous les domaines de l'économie le conflit israélo-palestinien affecte également et de manière directe certains secteurs d'activité bien particuliers.

1.1.2 Les conséquences économiques et sociales du conflit sur certains secteurs d'activité.

Bien que l'économie israélienne soit devenue majoritairement une économie postindustrielle dominée par les services et assez largement externalisée, la santé économique de nombreux secteurs d'activité est étroitement dépendante de la situation géopolitique et du climat de tension qui règne entre Israël, les territoires occupés et ses voisins arabes.

Ainsi l'examen de l'activité économique des années 1990 montre qu'il existe une corrélation certaine entre l'état du processus de paix et l'état de l'économie.

Après avoir connu une croissance économique très moyenne au cours de la décennie 1980, l'expansion économique a repris en Israël suite à la décision du gouvernement Shamir de participer à la conférence de Madrid (en octobre 1991) et au processus de paix engagé au lendemain de celle-ci. Le nouveau climat de confiance a en effet favorisé l'afflux de capitaux locaux et étrangers. La poursuite du processus de paix entre 1992 et 1995 s'est également accompagnée d'une croissance économique sensible.

En revanche le déclenchement de la deuxième intifada en septembre 2000 a entraîné une récession économique sans précédent qui a particulièrement affecté certains domaines d'activité.

En 2001 et pour la première fois de son histoire Israël a en effet enregistré une contraction de son produit intérieur brut ¹²(-0,9 %).

Les pertes directes occasionnées par le soulèvement palestinien ont été évaluées par la banque centrale d'Israël à 6 % de la production nationale. Les secteurs les plus atteints par le ralentissement de l'activité ont été le tourisme, le bâtiment, l'agriculture et la fourniture de marchandises aux Palestiniens.

Selon la banque d'Israël, plus de la moitié de la perte de PIB est imputable à la crise du tourisme. Alors qu'en 2000, 2,4 millions de touristes avaient visité Israël, ils n'étaient plus que 800 000 en 2002, soit une chute de 70% en deux ans. Cette chute a représenté pour les

¹² Cf annexe n°4.

caisses de l'Etat hébreu une perte en devises de près de 3 milliards de dollars (ce secteur d'activité avait rapporté 4 milliards de dollars en 2000 et 1,2 milliards en 2002), a eu pour conséquence la mise en faillite de nombreux hôtels, la récession économique de l'ensemble des services de la chaîne touristique et la mise au chômage de plus de 40 000 salariés de ce secteur¹³.

Parallèlement à cette perte de ressources pour l'économie et pour l'Etat hébreu les professionnels du secteur ont demandé à l'Etat des compensations financières alors que la récession économique entraînait une dégradation des finances publiques et un accroissement du déficit budgétaire.

Les secteurs nécessitant une importante main-d'œuvre comme le bâtiment et l'agriculture sont également des domaines d'activité particulièrement sensibles à la situation sécuritaire. En effet ces deux branches d'activité, qui ne nécessitent pas un haut niveau de qualification et n'offrent pas un niveau de rémunération élevé, n'attirent pas les nationaux et font, par conséquent, assez largement appel à la main-d'œuvre palestinienne. On estime, même s'il faut souligner l'incertitude des données statistiques en la matière, que plus du tiers des actifs originaires de Gaza et de Cisjordanie travaillent en Israël, où ils sont employés pour les trois quarts dans la construction et pour le quart restant dans l'agriculture.

Cet état de fait crée une situation de dépendance particulièrement difficile à supporter quand la situation sécuritaire impose le bouclage des territoires occupés et rend impossible l'accès des palestiniens sur leur lieu de travail.

Ainsi jusqu'au début de la seconde Intifada, quelque 50 000 Palestiniens étaient officiellement employés dans la construction en Israël et leur défection subite a stoppé nombre de chantiers et provoqué un quasi arrêt de cette activité économique¹⁴.

En ce qui concerne l'agriculture, le faible coût de la main-d'œuvre palestinienne n'incite pas les employeurs à mettre en œuvre des techniques plus modernes, plus productives et plus chères à court terme. Le bouclage des territoires palestiniens s'avère donc particulièrement préjudiciable pour ce secteur d'activité économique.

Le bouclage impose par ailleurs le recours à une autre main d'œuvre étrangère qui se révèle plus coûteuse que la main-d'œuvre palestinienne principalement pour deux raisons. D'une part cette main d'œuvre (composée notamment de roumains, de hongrois et de thaïlandais...) coûte plus chère dans la mesure où les salaires sont payés sur la base des

¹³ KAPPES-GRANGE Anne, « Ruineuse Intifada », *Jeune Afrique/ L'intelligent*, n°2159, 27 mai au 2 juin 2002

¹⁴ BENDELAC Jacques, « la fin de l'Etat providence », *Les cahiers de l'orient*, n°70, p 67, 2° trimestre 2003.

standards internationaux de rémunération de travailleurs immigrés qui sont plus élevés que ceux de la force de travail captive que constitue la population palestinienne.

Selon Thomas Stauffer¹⁵, l'emploi de cette main d'œuvre oblige à un plus grand respect du droit du travail israélien. Et cette mise en conformité, même partielle, avec la législation du travail rend ces travailleurs beaucoup plus chers que la main d'œuvre palestinienne.

Ensuite, la fuite des capitaux vers l'étranger est beaucoup plus importante et ces travailleurs expatriés contribuent directement au déficit de la balance des paiements. Les palestiniens sont, de fait, contraints de dépenser la plupart de leurs salaires dans l'achat de produits israéliens ou de produits étrangers fortement taxés et importés par Israël. Ils contribuent ainsi de manière directe à la croissance de la demande en Israël et de l'activité économique générale. A l'inverse les travailleurs expatriés en Israël (dont le nombre officiel était de 100 000 personnes en 2001 représentant 15% de la main d'œuvre active) essayent de réduire autant que possible leurs dépenses locales dans le but d'envoyer un maximum de ressources à leur famille à l'étranger. Le montant de ces envois de devises à l'étranger était estimé en 2002, selon les données de la banque d'Israël, à plus d'un milliard de dollar par an, ce qui représente un manque à gagner conséquent pour l'économie israélienne.

Quant aux exportations israéliennes vers les territoires palestiniens (produits de base et manufacturés) les bouclages répétés des territoires leur ont porté un coup fatal ; elles ont chuté de 2,5 milliards de dollars en 2000 à moins d'un milliard en 2002 soit un rétrécissement des débouchés pour l'économie israélienne.

A ces pertes directes de production, il faut ajouter le manque à gagner indirect en investissements, consommation et emploi. A partir de 2001, les investissements étrangers se sont sévèrement contractés : ils atteignaient seulement le montant de 2 milliards de dollars en 2002 contre 11 milliards en 2000¹⁶. Quant à la consommation des Israéliens, elle s'est largement réduite en raison de l'incertitude pesant sur le marché de l'emploi du fait de la récession et sur les revenus à venir.

L'ensemble de ces éléments ainsi que la croissance négative du PIB israélien constaté pour les années 2001 et 2002 illustrent bien le poids que la situation sécuritaire fait peser sur des

¹⁵ STAUFFER Thomas, «Israel pays the price of occupation», *Middle East International*, p 23-24, 27 septembre 2002.

¹⁶ BENDELAC Jacques, « la fin de l'Etat providence », op. cit. p 70.

pans entiers de l'économie israélienne et renforce l'idée selon laquelle la volonté des israéliens d'assurer un développement économique stable et harmonieux passe avant tout par la recherche de la paix avec l'autorité palestinienne.

1.2 Le poids économique de « l'effort de guerre » d'Israël.

Si le conflit israélo-palestinien pèse lourdement sur l'économie israélienne c'est aussi et surtout parce que la volonté d'Israël d'assurer sa survie en tant qu'Etat et la sécurité de ses citoyens l'oblige à consacrer un volume particulièrement important de ses ressources à la défense de son territoire et à prendre des décisions en matière d'aménagement du territoire qui ne sont pas prise sur des simples bases de rationalité économique mais qui sont dictées par des raisons purement sécuritaires et de stratégie géopolitique.

1.2.1 Le poids des dépenses militaires (directes et induites).

Fondé et se développant dans un contexte géopolitique régional particulièrement hostile et ne disposant ni d'une géographie protectrice ni de ressources démographiques (masses en armes conséquentes mobilisables), Israël a très tôt consacré des efforts colossaux pour se doter d'un armement quantitativement et qualitativement considérable. Cette nécessité objective, établie dès la période du Yishouv (période antérieure à la proclamation officielle de l'Etat d'Israël) dans les années 1920-1930, s'est renforcée après 1948 avec la représentation identitaire sioniste de l'homme juif nouveau qui ne subit plus les persécutions mais rend coup pour coup.

Cette représentation, entretenue par les milieux sionistes d'obédience à la fois socialiste-marxiste et nationaliste se matérialisera à travers les paysans-soldats des kibboutz, qui constitueront pendant des décennies, le fer de lance de Tsahal.

L'existence d'une menace permanente sur son existence en tant qu'Etat et l'absence de possibilité de retraite en raison de l'étroitesse de son territoire ont conduit Israël depuis sa création à consacrer une large part de ses ressources aux dépenses militaires.

Cette politique s'est manifestée dans deux directions.

Tout d'abord par l'achat d'armement à l'étranger et notamment en France, jusqu'à la décision du gouvernement français de décréter un embargo sur les ventes d'armes à Israël en 1967.

Ensuite par le développement d'une industrie de défense nationale, d'abord tournée vers la production d'armement léger, puis après la guerre de 1967 vers la production de systèmes d'armes très sophistiqués (pour pallier le refus américain de vendre à Israël tout système d'arme majeur jusqu'aux années 1970).

L'importance des dépenses militaires israéliennes s'explique par la recherche de la supériorité qualitative sur ses voisins arabes en raison d'un rapport démographique défavorable d'Israël vis-à-vis des Etats arabes.

Alors que les dépenses militaires s'élevaient à 9,6% du produit intérieur brut avant 1967, celles-ci doublèrent dès après la guerre des six jours en 1967 pour représenter 20,2% du PIB (produit intérieur brut) en 1969 et 25,7% en 1970 notamment suite à la décision du gouvernement de consacrer des ressources massives à la recherche et développement dans l'industrie de défense.

La guerre de 1973 accentua ce mouvement et eu pour conséquence une nouvelle augmentation du budget de la défense pour répondre au déficit posé par la possibilité pour les Etats arabes d'acquérir, grâce aux pétrodollars et à l'aide des pays arabes exportateurs de pétrole, les matériels militaires les plus performants. A l'époque de cette course aux armements au Moyen-Orient le budget de la défense israélienne atteint des sommets avec une dépense annuelle moyenne représentant 30,9% du PNB pour la période 1973-1975.

Ce taux représente la part la plus élevée dédiée aux dépenses militaires au sein des pays développés. A titre de comparaison et pour la même période, les Etats-Unis consacraient 5,7% de leur PNB aux dépenses militaires, le Royaume Uni 4,9% et la France 3,85%¹⁷.

Au cours des années 1980, ce taux chuta progressivement pour se stabiliser aux alentours de 15,1% du PNB en 1990.

Il est à noter que la signature en 1979 du traité de paix avec l'Egypte, le plus puissant de ses ennemis arabes, n'a pas entraîné de réduction significative des dépenses militaires israéliennes. La réduction du poids du budget militaire au cours de cette période s'explique avant tout par l'accroissement de la population et par le développement économique, qui ont fortement accru le volume du produit national. Enfin une politique de réduction des dépenses militaires fut mise en place entre 1986 et 1990 dans le cadre du programme économique gouvernemental de stabilisation (Economic Stabilization Program) ayant pour objet de réduire les dépenses publiques.

¹⁷ SHARABY Linda, «Israel's economic growth: success without security», *MERIA*, volume 6, n°3, septembre 2002, p 8.

Ce poids colossal du budget de la défense dans l'économie illustre bien la problématique sécuritaire d'Israël.

Les années 1990 et 2000 ont toutefois marqué une réduction sensible du poids relatif du budget de la défense dans l'économie, puisque les dépenses militaires représentaient 8,9% du PIB en 1996, 9,4% en 2002 et 10% en 2006.

Néanmoins, en dépit de ces réductions le budget de la défense représentent encore en 2007 19 % du budget de l'Etat (soit 10,3 milliards d'euros sur un budget global de 55 milliards)¹⁸. En dépit d'une réduction du poids relatif des dépenses militaires, les impératifs de défense continuent à peser lourdement sur l'économie israélienne et les ressources consacrées à la défense par rapport au PIB place Israël en tête des pays développés.

En outre, ces données ne révèlent que les dépenses directes consacrées à la défense. A ces dépenses il convient d'ajouter les dépenses induites générées par la politique de défense et qui constituent un poids certain pour l'économie israélienne.

Ces coûts cachés font l'objet d'une évaluation réalisée par le ministère de la défense lui-même et sont intégrés dans la comptabilité publique israélienne sous le terme « the total cost of defense to the economy » ou coût total de la défense pour l'économie. Ce coût total inclut au-delà des dépenses directes retracées dans le budget de la défense des coûts indirects de diverses natures.

Il s'agit par exemple, dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, des coûts supplémentaires que génèrent l'obligation de construire un abri contre les bombardements dans chaque bâtiment à vocation résidentielle ou celle de posséder dans chaque habitation une pièce scellée pour se prémunir contre la menace biologique et chimique (obligation née suite à la menace d'attaque chimique ayant pesée sur Israël pendant la guerre du Golfe).

Ces coûts indirects recouvrent également la valeur des terrains détenus par l'armée israélienne pour ses besoins d'entraînement, les coûts de stockage et de maintenance de stocks de matériels d'urgence, ainsi que les dépenses de sécurité réalisés par les ministères civils.

¹⁸ Source: Central Bureau of Statistics, Jerusalem.

Enfin, les coûts indirects de la défense en Israël se manifestent également dans le domaine des ressources humaines. Le service militaire à l'âge de 18 ans est obligatoire pour tout juif israélien et dure trois ans pour les hommes et deux ans pour les femmes. Les israéliens commencent donc leurs études supérieures ou entrent dans la vie active beaucoup plus tardivement que leurs homologues dans les autres pays développés, ce qui réduit d'autant la capacité productive d'Israël.

De plus, pendant leur service militaire, les soldats ne gagnent qu'une fraction de ce qu'il pourrait gagner dans le secteur privé, ce qui diminue leur niveau de consommation, vecteur important de croissance de l'économie.

De même, l'existence d'une réserve militaire obligatoire pour la plupart des hommes (et quelques femmes) jusqu'à 45 ans pèse lourdement sur l'économie. Pour les besoins de la défense, les armées peuvent en effet faire appel aux réservistes pour une période supérieure à un mois par an. Les officiers notamment effectuent des périodes de réserve particulièrement longues. Or ces personnels, qui occupent le plus souvent des postes de cadres dans leurs emplois civils, sont soustraits de leurs postes et ne contribuent plus, de ce fait, à l'activité économique. Compte tenu du poids que représentent pour l'économie le service militaire obligatoire et la réserve, la question de leur allègement avait été évoquée suite aux des accords de paix d'Oslo mais les événements postérieurs ont conduit à reporter sine die cette réflexion.

Enfin, la défense représente également un coût dans la mesure où ses besoins en matière de recherche drainent les cerveaux les plus brillants, qui sont ainsi soustraits au secteur civil et privé et ne contribuent pas de ce fait à la création de valeur.

La prise en compte de ces coûts induits n'est pas neutre car ceux-ci contribuent de façon significative à l'augmentation du poids relatifs des dépenses militaires dans l'économie. Selon l'évaluation réalisée par le ministère des finances israélien¹⁹, l'intégration de ces coûts indirects augmentent les dépenses militaires (comprises comme les dépenses réalisées dans le cadre du budget du ministère de la défense) de près de 20 %.

L'ensemble de ces coûts directs et indirects de la défense pèsent de manière structurelle sur l'économie israélienne qui doit également supporter les surcoûts conjoncturels générés par un conflit armé. Cet aspect est particulièrement illustré par la guerre menée par Tsahal au Liban contre le Hezbollah au cours de l'été 2006.

¹⁹ Site du ministère de l'économie israélien, [www.mof.gov.il/annual report](http://www.mof.gov.il/annual%20report).

Cet affrontement a mis à mal la production industrielle nationale, imposant la fermeture temporaire de la moitié des usines du nord du pays au début de la guerre, coûtant ainsi à l'économie israélienne plus de 250 millions de dollars par semaine selon la banque centrale d'Israël²⁰. Le port de Haïfa et ses importantes industries pétrochimiques ont été paralysés pendant plus d'un mois et le secteur du tourisme a également été sévèrement touché.

Au total, cette guerre qui n'aura duré que quelques semaines aura coûté plus de 5 milliards de dollars à l'économie israélienne soit 1,5 point de croissance du PIB²¹.

Ainsi que le souligne le journaliste Marc Henry²², « dans ces impératifs militaires coûteux pour la prospérité israélienne se trouve peut-être le germe pragmatique de la paix ».

1.2.2 Le coût économique de l'aménagement du territoire.

Bien que ne relevant pas des dépenses militaires stricto sensu, il apparaît impossible de ne pas évoquer les coûts que représente pour l'économie israélienne l'aménagement du territoire, tant celui-ci est guidé plus par des raisons géopolitiques et stratégiques que par de simples considérations économiques ou d'aménagement du territoire.

Ainsi dès la création de l'Etat d'Israël, il est apparu nécessaire, pour des raisons politiques évidentes, de peupler l'ensemble du pays. En particulier, il n'était pas question de laisser vide le corridor de Jérusalem et plus généralement il était indispensable de peupler le désert du Néguev²³. Il a donc été décidé de construire dans ces espaces des villes et des villages nouveaux sur des terres impropres à l'agriculture et de subventionner les habitants de ces localités pour leur donner des moyens d'existence décentes.

Par ailleurs, la création de ces villages a nécessité de lourds et coûteux travaux d'infrastructures et notamment la réalisation de routes pour relier ces localités peu peuplées aux grandes agglomérations du centre du pays.

Cette nécessité d'aménager le territoire national dès 1948 s'est doublée par l'implantation de colonies de peuplement dans les territoires palestiniens après la victoire des Six jours et la prise de possession des zones vastes et peu peuplées du Sinaï du Golan et de Cisjordanie (Gaza étant plus densément peuplée).

²⁰ Site de la banque centrale d'Israël, www.bankisrael.gov.il

²¹ DEVI Sharmila: « Israel's economy can weather conflict », *The Financial Times*, p 6, 2 août 2006.

²² HENRY Marc, « Menaces sur l'activité économique en Israël », *Le Figaro*, 26 juillet 2006, p 3.

²³ Cf annexe 1 ;

Les gouvernements israéliens successifs vont mener une politique d'implantation de points de peuplements juifs ou de villages sur des zones considérées comme stratégiques : la vallée du Jourdain, les piémonts dominants la ligne verte, le plateau du Golan, les abords surplombants Jérusalem. Il s'agit alors de mailler efficacement des zones géographiques quasiment inhabitées soit pour protéger le territoire national soit pour fractionner ou contrôler les zones potentiellement rebelles.

A quelques exceptions près, toutes ces colonies de peuplement possèdent des bunkers, des armes automatiques et disposent de protections extérieures (barrières ou barbelés) et d'accès carrossables via des chemins circulaires.

L'implantation de ces colonies de peuplement a nécessairement représenté un coût économique important difficilement mesurable (en l'absence de données officielles sur ce sujet) dans la mesure où elle a ponctionné des ressources qui auraient pu être consacrés à des investissements en Israël.

Or, comme l'écrit justement Joseph Klatzmann²⁴, « les dépenses considérables effectuées pour la construction de villages, de villes et de routes en Cisjordanie et à Gaza afin d'y installer des juifs, risquent fort – du moins pour une grande partie d'entre elles – d'apparaître un jour comme une perte nette ».

A ces pertes devront en outre être ajoutés les coûts liés à un éventuel démantèlement des implantations existantes dont le nombre s'élevait en juillet 2006 à 162, dont 130 en Cisjordanie et 32 sur le plateau stratégique du Golan pour une population totale d'environ 255 000 israéliens²⁵.

Les avantages potentiels d'une intégration économique régionale.

Face aux coûts qu'engendre le conflit-israélo-palestinien pour l'économie israélienne, un certain nombre de responsables politiques ont considéré que la recherche d'une intégration économique régionale sur le modèle de la communauté économique européenne et de l'Union européenne permettrait de créer une zone de croissance régionale et créerait des solidarités économiques entre israéliens et palestiniens.

²⁴ KLATZMANN Joseph, ROUACH Daniel, « L'économie d'Israël », op. cit, p 23.

²⁵ ENCEL Frédéric, THUAL François, « Géopolitique d'Israël », *Seuil*, collection points, p 207, 2006.

Dès lors les palestiniens et plus largement les arabes, qui auraient dans une telle situation beaucoup à perdre, adhéreraient nécessairement à la paix avec Israël et abandonneraient leurs rêves de revanche.

Le principal défenseur d'un tel projet est Shimon Peres qui propose de bâtir une « paix des cœurs » avec pour corollaire la création d'un grand marché commun du Moyen Orient. Pour cet européenophile convaincu qu'est Peres, l'Union européenne offre un modèle d'autant plus séduisant que les économies israélienne et arabe lui semblent complémentaires. C'est donc dans la coopération économique que se trouvent pour lui les germes de la paix.

Ainsi qu'il le déclarait en 1998 : « Il faut empêcher l'évolution de deux économies différentes : d'une part, une économie arabe pauvre proposant une main- d'œuvre à bon marché ; de l'autre, une riche économie israélienne profitant de cette main- d'œuvre. Une telle divergence risque de transformer un conflit national en un conflit socio- économique. Pour assurer un avenir équitable, il convient que deux Etats soient fondés et qu'une économie moderne soit bâtie sur les bases d'une coopération entre deux Etats séparés. Il est de l'intérêt d'Israël que l'Etat palestinien soit tout autant moderne, démocratique et prospère²⁶ ».

Cette conception selon laquelle la croissance et la solidarité économiques constituerait un facteur de paix est également partagée par de nombreux analystes : « Rarement un processus de paix a été aussi intimement mêlé aux facteurs économiques que celui qui est à l'œuvre au Proche-Orient. Si les considérations politiques et stratégiques restent prépondérantes dans le processus de stabilisation régionale, le facteur économique pousse aujourd'hui à la paix...La signature d'un accord de paix (...) devra être complétée par une politique économique et des choix stratégiques efficaces, notamment sur (...) le degré d'ouverture des échanges entre les différentes économies de la zone²⁷ ».

Pour de nombreux économistes, l'intégration économique constitue en effet, une solution optimale car elle génère des gains très importants en matière de commerce extérieur et est de ce fait, potentiellement source de croissance. L'existence d'une intégration économique poussée rend par ailleurs nécessaire une intense collaboration bilatérale voire multilatérale et crée une forte solidarité entre Etats, comme l'a montré l'exemple européen.

²⁶ PERES Shimon « Ecrire l'histoire à l'encre verte », *Le monde diplomatique*, p 4, mai 1998.

²⁷ OULD AOUDIA Jacques, « L'économie dans le processus de paix au Proche-Orient », *Economie internationale*, n°58, pp 35-40, 2^{ème} trimestre 1994.

D'autres économistes, considérant l'hypothèse d'une intégration économique poussée inatteignable à court terme, militent pour la création d'une zone de libre échange entre Israël et l'autorité palestinienne, formule qui constitue le niveau le plus faible d'intégration économique. Cette solution est notamment défendue par le groupe d'Aix²⁸, (groupe de travail constitué d'économistes israéliens, palestiniens et internationaux qui s'est réuni pour la première fois à Aix en Provence en juillet 2002) et se traduirait par la suppression entre Israël et la Palestine de la totalité ou la quasi-totalité des barrières à la libre circulation des biens et des services tout en permettant à chaque partie de maintenir une politique commerciale indépendante vis-à-vis du reste du monde.

Si les avis divergent sur la forme que devrait revêtir la coopération économique entre Israéliens et Palestiniens, tous les experts s'accordent sur le fait qu'une telle coopération contribuerait grandement à l'instauration d'une paix durable.

Le conflit israélo-palestinien représente donc une charge conséquente sur l'économie israélienne au quotidien que de soudains et brutaux accès de violence, quelles que soient les formes par lesquels ils se manifestent (guerre israélo-arabe, attentats terroristes, affrontement armé avec le Hezbollah), peuvent sérieusement perturber voire constituer un danger certain pour sa croissance.

Les contraintes que représente ce conflit d'un point de vue économique et le discours volontariste de certains hommes politiques ou économistes dans les effets bénéfiques d'une paix basée sur un intérêt économique mutuel laissent penser que les intérêts économiques israéliens peuvent constituer un puissant facteur de paix au Moyen Orient.

Cependant, cette analyse doit être relativisée dans la mesure où l'économie israélienne manifeste une indépendance certaine à la situation géopolitique de l'Etat hébreu.

²⁸ BENHAYOUN Gilbert, « L'importance de la dimension économique dans le conflit israélo-palestinien », *Lettre Intergéo*, n°2, pp 31 – 41, 2006.

DEUXIEME PARTIE : UNE INDEPENDANCE CERTAINE DE L'ECONOMIE ISRAELIENNE A LA SITUATION GEOPOLITIQUE

Depuis sa création en 1948, Israël a connu six guerres, deux intifadas, une menace terroriste permanente, un boycott économique et un isolement diplomatique intermittent. Ce pays est plus ou moins en état de guerre avec deux de ses voisins (la Syrie et le Liban) et dans une situation de paix tiède avec les deux autres (l'Égypte et la Jordanie) en dépit de la signature de traité de paix. Enfin, ses frontières terrestres sont toutes relativement fermées au commerce.

En dépit de cette situation géopolitique particulièrement défavorable, l'économie israélienne, qui a connu une croissance quasi-continue depuis 1948, est considérée comme une économie développée par la banque mondiale et connaît depuis une dizaine d'année des taux de croissance largement supérieurs à ceux des pays membres de l'OCDE.

Cette réussite économique exceptionnelle illustre une indépendance certaine de l'économie israélienne à son environnement géopolitique et s'explique par les importants soutiens extérieurs dont bénéficie Israël et par les caractéristiques de son économie stimulée par sa situation sécuritaire, orientée vers les hautes technologies et largement ouverte sur l'extérieur et les économies occidentales développées.

2.1 Une économie qui bénéficie d'importants soutiens extérieurs.

A l'image de nombreuses économies émergentes, Israël n'aurait pas pu atteindre un tel niveau de développement sans l'apport d'un volume important de capitaux étrangers. Or les capitaux étrangers sont généralement attirés par la présence de ressources naturelles dans des zones stables. Israël constitue de ce point de vue un contre-exemple car il ne dispose ni de ressources présentant un intérêt économique ni de frontières stables. En dépit de ces faiblesses Israël a toujours réussi à attiré des masses substantielles d'aides et capitaux étrangers sur son territoire pour des motivations qui n'étaient clairement pas d'ordre économique mais bien de nature idéologique et politique.

Si l'on exclut les réparations allemandes versées à Israël à partir de 1953 et qui ont pris fin il y a environ quarante ans (représentant l'équivalent de 9 milliards de dollars en biens d'équipement civil²⁹), Israël a bénéficié et bénéficie encore à l'heure actuelle de deux soutiens principaux qui sont essentiels pour assurer son développement ainsi que la

²⁹ ENCEL Frédéric, THUAL François., « Géopolitique d'Israël », *Seuil*, coll. Points, p 27, 2006.

soutenabilité des importantes dépenses publiques que génèrent notamment ses besoins de défense : la Diaspora juive et les Etats-Unis d'Amérique.

2.1.1 Le soutien des communautés juives de la Diaspora.

Le soutien financier de la Diaspora est un trait caractéristique du développement d'Israël et constitue une constante de l'histoire économique de la Palestine depuis la fin du XIX^{ème} siècle, avant même la création d'Israël en tant qu'Etat.

Le « don à Israël » revêt de multiples significations d'ordre idéologique et religieux, mais aussi de nature idéologique ou politique. Ainsi, il convient de s'interroger sur les motivations qui, depuis le début du siècle, déterminent plusieurs milliers de juifs de la Diaspora à soutenir financièrement et de manière aussi massive l'Etat hébreu. Cette solidarité représente aussi bien une constante de l'éthique juive traditionnelle relative à la justice sociale, qu'un attachement à un sionisme politique soucieux de rechercher une solution au problème collectif juif par le rassemblement des Juifs dispersés dans un foyer national.

Cette obligation de solidarité envers son prochain apparaît dans de nombreux passages bibliques, et fait l'objet d'une législation très précise dans la tradition juive. Le judaïsme prend ainsi nettement position pour une redistribution des revenus basée simultanément sur les concepts de justice et de charité ; cette attitude juive vis-à-vis de la justice sociale s'est traduite dans les communautés juives de par le monde par l'institution de réseaux de « Tsédaka »³⁰ qui, à l'aide des fonds recueillis, organisent des centres de secours et de solidarité aux plus déshérités, et ont fourni pendant des années des ressources essentielles à l'économie israélienne.

Selon le professeur Jacques Bendelac³¹ « La création d'Israël et sa lutte pour survivre ont provoqué une remise en cause de la vie juive en Diaspora car (...) les Juifs de Diaspora, même s'ils ne prennent pas la décision de s'y établir, ne peuvent rester inactifs et indifférents face aux difficultés qu'affronte l'Etat d'Israël et, à défaut d'œuvrer sur place pour sa survie, garantissent par leurs dons son existence ».

Le concours financier des Juifs de Diaspora constitue ainsi un soutien politique au mouvement sioniste ; il repose sur le désir de participer avec les Israéliens eux-mêmes à la

³⁰ Terme hébreu qui désigne l'assistance aux pauvres.

³¹ BENDELAC Jacques, « Les fonds extérieurs d'Israël », *Economica*, p 3, 1982.

construction d'un Etat juif et à la lutte contre les disparités sociales et la pauvreté en Israël. Cette solidarité répond, par ailleurs, à l'appel lancé dans la proclamation d'indépendance du 14 mai 1948 : « Nous lançons un appel au peuple juif de par le monde pour qu'il se rallie à nous dans la tâche d'immigration et de mise en valeur et qu'il nous assiste dans le combat que nous livrons pour réaliser le rêve poursuivi de génération en génération : la rédemption d'Israël ». L'importance des fonds recueillis depuis 1948 témoigne donc de l'attachement du peuple juif à Israël et de son souci de participer à l'effort de reconstruction nationale. Ainsi c'est dans l'identification du peuple juif au mouvement sioniste que reposent les motivations idéologiques fondamentales des dons volontaires des Juifs de la Diaspora.

Par ailleurs, selon certains auteurs³², il semblerait que la création de l'Etat d'Israël ait quelque peu modifié la nature unilatérale de l'acte philanthropique juif. Alors que les premiers philanthropes et donateurs juifs étaient mus par l'idéal millénaire du peuple juif de restaurer un foyer national en Palestine, la Shoah, la proclamation de l'Etat d'Israël et les différentes guerres auxquelles ce pays a du faire face depuis, ont renforcé le caractère sécurisant d'Israël pour l'ensemble de la Diaspora. Israël est vu aujourd'hui comme un « refuge en cas de persécution, un lieu d'asile perpétuellement différé³³ » dont la persistance garantit l'existence juive en Diaspora. Dès lors les menaces qui pèsent sur la sécurité d'Israël constituent, aux yeux du peuple juif, un danger pour sa propre existence.

Dans cette perspective, l'acte philanthropique du Judaïsme mondial au profit d'Israël apparaît, au-delà de son apparence gratuite et sans retour, comme un échange de nature économique entre, d'un côté la Diaspora qui fournit à Israël les moyens d'assurer son propre développement, de l'autre Israël qui, dans son effort de construction et de survie, garantit en retour, aux Juifs de la Diaspora, un cadre national dont ils demeurent des citoyens exilés. En effet, le droit de chaque juif de vivre en Israël a été confirmé par la Loi du Retour de 1950 qui accorde librement et automatiquement la nationalité israélienne à tout immigrant juif qui la sollicite.

Les dons de la Diaspora seraient ainsi des « prestations qui s'engagent sous une forme plutôt volontaire bien qu'elle soient au fond rigoureusement obligatoires à la perpétuation juive de la Diaspora et à la survie d'Israël³⁴ ».

³² SCHNAPPER David., « Juifs et Israélites », *Gallimard*, collection « idées », 1980.

³³ *Ibidem*, p 147.

³⁴ MAUSS Maurice, « Essai sur le don » in *Sociologie et Anthropologie*, PUF, Paris, 1960, p 151.

L'aide financière de la Diaspora à Israël a pris deux formes : elle consiste d'une part en des dons volontaires qui sont recueillis par l'une des organisations internationales juives de collecte dans le cadre de l'organisation sioniste mondiale (OSM) et qui sont affectés à des à des projets spécifiques ; d'autre part elle prend la forme de souscription aux bons de l'Etat d'Israël proposés à la Diaspora depuis 1951. Ces emprunts sont mis exclusivement à la disposition du budget de développement de l'Etat et favorisent le financement de l'infrastructure économique du pays. Dans la mesure où ils sont rétribués à des taux d'intérêt relativement faible, il est possible de considérer leur souscription comme un acte volontaire dont les motivations de rentabilité ne sont pas essentielles.

L'organisation des bons de l'Etat d'Israël a été mise en place à Jérusalem en septembre de l'année 1950. La fin de la guerre d'indépendance avait laissé l'Etat d'Israël dans une situation économique précaire : la déclaration d'indépendance avait ouvert les portes du pays à des dizaines de milliers de survivants de l'holocauste qui ont rapidement doublé la population déjà établie. Dans une économie ravagée par la guerre, les réserves en devises étaient insuffisantes pour régler les importations de produits vitaux. Le premier ministre de l'époque, David Ben Gourion, se tourna alors vers les communautés juives pour solliciter leur aide et participer à l'effort de reconstruction nationale.

Ayant longtemps stagné à des sommes annuelles inférieures à 100 millions d'euros par an, les ventes de bons ont brusquement doublé à partir de la Guerre des Six jours (1967) où elles atteignirent la somme de 225 millions de dollars ; la seconde hausse significative se produisant au cours de la guerre du Kippour (1973) où 515 millions de dollars de bons furent placés³⁵.

Cette remarque illustre l'importance que représente pour l'économie israélienne le soutien financier de la Diaspora, particulièrement quand celle-ci doit faire face aux surcoûts engendrés par un affrontement militaire avec ses voisins arabes.

Les deux formes d'apport financier (dons et souscription de bons) ont ainsi rapporté à l'Etat juif entre 1948 et 1979, la somme globale de 11,4 milliards de dollars³⁶ et ont donc joué un rôle déterminant dans la croissance économique du jeune Etat hébreu.

Ces contributions de la Diaspora ont représenté entre 5 et 6% du PNB israélien au cours des 15 premières années d'existence d'Israël³⁷ et ont joué un rôle décisif à une époque où l'aide économique des Etats-Unis était encore limitée dans son montant.

³⁵ Source: State of Israel Bonds.

³⁶ Cf annexe n°5.

³⁷ ATTALI Jacques, «Les juifs, le monde et l'argent», *Fayard*, p 35, 2002

Ce n'est en effet qu'à partir de 1973 que la tendance s'inverse et que l'aide américaine supplante les apports du Judaïsme mondial³⁸. Ces derniers se montent depuis à une moyenne annuelle de 800 à 900 millions de dollars alors que l'aide américaine oscille entre 2 et 3 milliards de dollars³⁹.

Aujourd'hui, l'argent de la Diaspora ne représenterait plus qu'une proportion de 5 pour mille du PNB israélien⁴⁰ et son appui économique et relégué loin derrière le soutien apporté par les Etats-Unis.

2.1.2 Le soutien économique et militaire des Etats-Unis.

Si les Etats-Unis ont apporté leur soutien financier à l'Etat Hébreu dès sa création, celui-ci a fortement évolué dans sa nature et son volume. Marginal à l'origine comparé aux apports de la Diaspora, ce soutien va fortement progresser au fil des ans. Pour l'année 2005, la somme allouée par le congrès américain à Israël au titre de l'aide économique et militaire s'élève à 2,6 milliards de dollars.

Le soutien financier au gouvernement est sans doute la manifestation la plus tangible de l'alliance stratégique entre les deux pays. Dès 1948, les Etats-Unis d'Amérique ont commencé à apporter au jeune Etat juif son soutien qualifié alors d'aide « économique et technique ». Il s'agissait alors de sommes ne dépassant pas les 50 millions de dollars par an, sous forme de surplus agricoles et de dons, simples ou liés à l'achat de matériel.

La guerre des six-jours a marqué le début de l'aide militaire à raison de 100 millions de dollars par an. La générosité américaine grandira lors de la guerre du Kippour en 1973 : l'aide militaire fera alors un bon à 2,5 milliards par an alors que l'aide économique sera momentanément supprimée.

A partir de 1985, l'aide américaine à Israël se stabilisera à 3 milliards de dollars par an – 1,8 milliard au titre de l'aide militaire et 1,2 milliards au titre de l'aide économique -, pour moitié sous forme de dons et le reste en prêts à long terme.

Au fil des années, la nécessité de l'aide américaine fut périodiquement remise en cause en Israël même, par des personnalités politiques comme par l'opinion publique. Une première tentative de renoncer à la générosité américaine eut lieu en 1999 : un accord intervenu entre les deux gouvernements prévoyait la suppression progressive de l'aide économique en contrepartie de la revalorisation de l'aide militaire.

³⁸ BENDELAC Jacques, «Les fonds extérieurs d'Israël », *Economica*, p 82, 1982.

³⁹ Cf annexe n°6.

⁴⁰ ATTALI Jacques, op cit, p 39.

Ainsi le soutien économique diminue chaque année de 120 millions de dollars par an pour disparaître totalement en 2008. En revanche l'aide militaire est augmentée de 60 millions de dollars par an et se stabilisera à 2,4 milliards de dollars à partir de 2008. Cet accord a sans doute voulu marquer la fin de la dépendance économique d'Israël vis-à-vis du contribuable américain, mais également le renforcement de l'axe militaire entre les deux pays.

L'assistance annuelle s'accompagne parfois d'une aide « exceptionnelle » lorsque les circonstances économique-politiques l'exigent. En 1991, lors de la guerre du Golfe, les Etats-Unis avaient accordé une aide militaire spéciale de 650 millions de dollars en contrepartie de la retenue israélienne dans le conflit. L'année suivante le Trésor américain accorda à Israël sa garantie pour un prêt bancaire de 10 milliards de dollars (sur cinq ans) destiné à faciliter l'intégration des immigrants soviétiques. En 2001 une aide spéciale de 450 millions de dollars fut accordée en compensation du retrait de l'armée israélienne du Sud-Liban. Et plus récemment, en 2003, une nouvelle garantie bancaire fut accordée au nouveau gouvernement israélien, en soutien à son programme économique de libéralisation devant conduire à une réduction du déficit public et de l'endettement extérieur d'Israël. Enfin en 2005 le gouvernement israélien a demandé et obtenu des Etats-Unis une nouvelle aide spéciale pour financer le retrait de la bande de Gaza dont le coût global s'est élevé à 1,5 milliards de dollars.

Pour l'année 2005, Israël a reçu de l'agence gouvernementale américaine USAID une assistance économique de 480 millions de dollars assortie d'une aide militaire de 2,15 milliards de dollars. Sur une aide extérieure totale de 17 milliards de dollars accordée par les Etats-Unis à leurs alliés dans le monde en 2005, Israël apparaît comme le principal bénéficiaire ; à titre de comparaison avec les autres pays de la région, l'Egypte a reçu une aide de 1,9 milliards de dollars (cette assistance étant considérée comme une garantie du traité de pays signé par ce pays avec Israël en 1979) et la Jordanie pour 464 millions⁴¹. Au total, les fonds alloués par le gouvernement américain à son allié israélien ne sont pas négligeables, mêmes s'ils ont perdu de leur importance au fil des ans. Si le volet économique devient marginal, l'aide militaire américaine finance encore le quart des dépenses militaires de l'Etat juif.

⁴¹ Cf annexe n°6.

Il apparaît donc clairement que le soutien financier des Etats-Unis est aujourd'hui encore indispensable à l'Etat hébreu.

2.2 Une économie peu entravée par le terrorisme et la situation sécuritaire.

Parallèlement aux soutiens dont elle bénéficie, l'économie israélienne apparaît comme toute relativement peu affectée par la situation sécuritaire à laquelle elle doit faire face. Cette situation peut sembler paradoxale dans la mesure où toutes les théories économiques considèrent que la sécurité ainsi qu'un environnement calme et stabilisé sont des pré-requis pour le développement économique.

Ce paradoxe s'explique aujourd'hui par les caractéristiques d'une économie israélienne aujourd'hui largement dématérialisée sur laquelle les attaques terroristes n'ont qu'un effet restreint.

2.2.1 Une économie aiguillonnée par la situation sécuritaire.

Bien que la situation géopolitique précaire qu'a connu Israël depuis sa création ait pesé de tout son poids sur son développement économique, force est de constater que ce contexte difficile n'a pas entravé sa croissance.

La situation précaire d'Israël sur le plan sécuritaire a conduit à la constitution d'un puissant secteur militaro-industriel et d'une industrie de défense compétitive sur le plan international et tournée vers l'export.

Créé à l'origine pour fournir les besoins de la défense, ce secteur a connu une croissance importante et a fait d'Israël le cinquième exportateur mondial d'armement.

Le développement phénoménal de l'industrie de défense après la guerre des Six jours a eu de nombreux effets positifs sur l'ensemble de l'économie israélienne.

La production militaire a traditionnellement constitué le secteur le plus moderne de l'économie, bénéficiant d'un investissement massif en recherche et développement. Au cours des années 1980, le taux de l'ensemble des dépenses gouvernementales en matière de recherche et développement dédié au secteur de la défense est estimé à 65%⁴².

⁴² PELED Dan, « Defence R and D and Economic Growth in Israel: A Research agenda. », *Document préparé pour l'Institut d'études supérieures pour la Science et les technologies Samuel Neaman*, Technion Israël, p18 mars 2001.

Les technologies avancées développées dans le cadre des centres de recherche militaire ont ensuite été transférés à l'ensemble des secteurs civils essentiellement par le biais des anciens ingénieurs et programmeurs militaires lors de leur retour dans le monde civil.

Cette situation a été à l'origine de l'innovation industrielle et de la forte orientation de l'économie israélienne vers le secteur des hautes technologies, contribuant à faire d'Israël l'un des leaders de la nouvelle économie et des technologies de pointe.

La production militaire a également joué un rôle majeur dans l'économie israélienne dans la mesure où elle contribue de manière essentielle aux exportations. Celles-ci militaires ont cru dans les années 1970 avec les succès militaires remportés par Israël en 1967 et 1973. Ainsi, de 1973 à 1997, les exportations d'armement ont été multipliées par plus de 25, passant de 50 millions de dollars à 1, 520 milliards de dollars. En 1986, le New York Times rapportait que les armes et les services de sécurité représentaient plus de 25 % de l'ensemble des exportations industrielles israéliennes. Ce taux est toujours le même aujourd'hui.

La production d'un volume d'armement élevé a également fourni un grand nombre d'emploi aux israéliens. En 2001, l'industrie de défense représentait 20% des emplois industriels⁴³. Enfin, le financement d'une importante industrie de défense a également permis au gouvernement de développer la croissance et l'emploi dans les régions les moins développés du pays en y implantant ses usines de production.

Bien qu'en recul sensible au cours des dernières années, en raison notamment de l'aide militaire américaine attribuée qui contraint Israël à acheter du matériel militaire américain, l'industrie de défense israélienne demeure forte. Cette force s'est notamment manifestée après les attentats du 11 septembre 2001, où la demande de fourniture de services de sécurité s'est fortement accrue.

Néanmoins force est de reconnaître que son influence sur l'économie israélienne décroît peu à peu avec la domination progressive des secteurs privés de haute technologie qui développent de plus en plus des technologies à usage dual. Quoi qu'il en soit la contribution majeure de l'industrie d'armement à la croissance de l'économie d'Israël doit être rappelée.

⁴³ Ibidem, p 6.

2.2.2 – Une économie qui ne souffre que modérément de la situation sécuritaire.

Bien qu'ayant connu en moyenne une guerre par décennie au cours de ses quarante premières années d'existence Israël n'a eu à subir d'invasion sur une grande échelle par les armées arabes qu'à deux occasions, en 1948 et 1973. Dans ces deux cas l'armée israélienne a réussi à repousser ces offensives avant que des dégâts importants ne soient causés à son territoire et à porter le combat sur le territoire adverse.

Ces affrontements ont permis à Israël de conserver intactes ses infrastructures économiques : les réseaux de communication et de transport ont continué à fonctionner, les ports restaient ouverts, les usines et l'agriculture continuaient à produire. La main d'œuvre était affectée par ces guerres en raison de la mobilisation des soldats de réserve, mais sans que celle-ci ait des conséquences majeures sur la productivité du pays.

Dans ces conditions il est possible de considérer que les guerres israélo-arabes n'ont eu qu'un effet direct limité sur le développement économique israélien.

Les attentats suicides ont toutefois changé cette équation en portant la violence au cœur de l'Etat d'Israël et de ses grandes agglomérations et en touchant des lieux de transit et de commerce comme les centres commerciaux. Mais paradoxalement, Israël a connu une croissance économique exemplaire (liée notamment aux investissements étrangers et à une immigration massive) pendant les années 1990, période au cours de laquelle les attentats suicides sont apparus et se sont multipliés.

L'absence de conséquence du terrorisme sur la croissance économique réside dans le fait que les actions terroristes ont plus un but psychologique qu'un objectif des destructions physiques. Le terrorisme palestinien ne stoppe pas l'activité industrielle mais atteint la société civile.

Ainsi que l'écrit Linda Sharaby⁴⁴, « Les terroristes visent les lieux de réunions et les cafés, pas le Tel Aviv Stock Exchange ou les sites industriels high tech ». En dépit de cette menace les israéliens ont donc continué à travailler et à produire.

Si certains secteurs d'activité ont subi de lourdes pertes comme le tourisme, les vagues d'attentats n'ont toutefois pas découragé les investissements étrangers dans la mesure où les biens et services de la nouvelle économie sont immatériels et ne sont pas menacés de

⁴⁴ SHARABY Linda, « Israel's economic growth: success without security », *Middle East Review of International Affairs*, Volume 6, n° 3, p 20, Septembre 2002.

destruction physique. La dématérialisation de l'économie israélienne explique que les attentats terroristes commis dans le cadre de l'affrontement israélo-palestinien n'aient eu qu'une influence somme toute restreinte sur le développement de cette économie. D'une part les infrastructures économiques physiques n'ont pas été atteintes par les attentats et d'autre l'infrastructure « intellectuelle » ne pouvait constituer une cible pour les attentats suicides.

L'absence d'impact majeur du terrorisme sur la situation économique en Israël apparaît clairement si l'on examine la période qui s'étend de 2000 à 2004, période qui débute avec la deuxième intifada en septembre 2000 au cours de laquelle Israël a connu ce que l'on pourrait appeler un terrorisme de masse.

Au cours de cette période le PIB a connu des fluctuations considérables (ainsi qu'il a été évoqué dans la première partie): de 8 % en 2000 le taux de croissance a chuté à - 0,9 % en 2001, - 0,7 % en 2002, 1,3 % en 2003 et 4,2% en 2004.

Si le lien entre le début de la seconde Intifada et la chute du PIB au cours de l'année 2001 ne fait guère de doute, un examen plus approfondi permet de constater que d'autres facteurs (liés notamment aux évolutions de l'économie mondiale) ont joué un rôle plus important. En effet, l'économie israélienne, comme la plupart des économies de taille réduite, est particulièrement affectée par les changements économiques mondiaux. Dès lors il est intéressant de comparer l'évolution du PIB avec celle de ses deux principaux partenaires commerciaux, l'Union européenne et les Etats-Unis⁴⁵. Or les économies européennes et américaines ont connu des courbes de variation du PIB globalement comparables à celle de l'économie israélienne liées à une forte régression de la croissance économique mondiale⁴⁶.

Cet examen comparé ne permet donc pas d'affirmer que le terrorisme n'a pas d'impact sur la croissance du PIB en Israël mais permet de souligner qu'il ne constitue pas le principal facteur de récession dans la mesure où ses principaux partenaires commerciaux connaissaient à différents degrés, une croissance plus faible.

Deux autres importants critères économiques permettent d'apprécier l'impact de la menace sécuritaire pesant sur Israël : le taux de chômage et le niveau d'investissements directs étrangers.

⁴⁵ Source : Commission européenne, «Annexe statistique : l'emploi en Europe en 2004.» (Bruxelles: Commission européenne, 2005), http://europa.eu.int/comm/employment_social/employment_analysis/eie/eie2004_stat_annex_en.pdf.

⁴⁶ Cf annexe n°7.

Au cours de la période 2000-2004, le taux de chômage s'est élevé de 8,78% en 2000, à 9,33 % en 2001, 10,3% en 2002, 10,73 % en 2003 et 11% en 2004⁴⁷.

Si l'on exclut le tourisme, secteur particulièrement touché par les attentats terroristes et qui a fortement contribué à l'augmentation du taux de chômage, d'autres secteurs importants de l'économie ont été affectés à cette époque par des facteurs sans lien avec la situation sécuritaire. C'est le cas en particulier du déclin du NASDAQ qui a connu en 2001 une chute de 60 %. Or l'économie israélienne est très dépendante du secteur des hautes technologies qui représentait 22% des 7,7 milliards de dollars US d'exportations israéliennes en 1991 et plus de 36 % des exportations en 2000 (pour un total de 18,7 milliards)⁴⁸. Les exportations de hautes technologies ont diminué de 20 % en 2001 ce qui a entraîné de nombreuses difficultés économiques et des vagues de licenciement en Israël⁴⁹. Ainsi que le souligne le professeur Morag⁵⁰, « la majeure partie de l'augmentation du chômage en Israël ne peut pas être attribuée directement à la détérioration de la situation sécuritaire ».

L'examen de l'évolution des taux de chômage aux Etats-Unis et en Europe pour les années 2000- 2004⁵¹ révèle des courbes globalement comparables à celle de l'Etat hébreu ce qui accrédite la thèse de l'absence de particularité notable de la situation israélienne⁵².

Dernier critère, le niveau d'investissement direct étranger (IDE) est un indicateur permettant d'apprécier la bonne santé d'une économie, sa capacité à attirer les capitaux étrangers ainsi que la confiance des investisseurs dans cette économie.

De 2000 à 2003, les IDE ont assez nettement diminué, passant de 5,01 milliards de dollars en 2000, à 3,55 milliards en 2001, 1,72 milliards en 2002 avant d'augmenter à nouveau en 2003 à 3,7 milliards⁵³.

Bien que cette chute puisse être intuitivement attribuée à la détérioration de la situation sécuritaire en Israël, la comparaison avec la situation de l'économie mondiale montre bien

⁴⁷ Econstats, « Unemployment rate, Israel », 2005, http://www.econstats.com/IMF/IFS_Isrl

⁴⁸ VAKNIN Sam, « Israel's Hi Tech », *United Press International*, 25 janvier 2002.

⁴⁹ GREENSTEIN YossiI, «The Global Recession, the NASDAQ Crisis and the Continuing Intifada Have Killed the Israeli Economy» *Ma'ariv Weekend Supplement*, p. 42, 15 mars 2002.

⁵⁰ MORAG Nadav., « The economic and social effect of intensive terrorism: Israel 2000-2004", *MERIA*, volume 10, n°3, p 10, septembre 2006

⁵¹ US Department of Labor, «Labor Force Statistics from the Current Population Survey» (Washington, D.C.: Bureau of Labor Statistics, 2005),

⁵² Cf annexe n°7.

⁵³ Nations Unies, «Country Fact Sheet: Israel» (New York: United Nations Conference on Trade and Development, Division on Investment, Technology and Enterprise Development, 2004).

que l'économie israélienne ne fait que suivre les mutations et les grandes tendances de l'économie mondiale⁵⁴.

L'ensemble de ces données illustre bien le fait que les attentats terroristes n'ont pas d'effet majeur sur la croissance économique d'Israël qui dépend bien plus de la situation économique internationale. Un autre argument en ce sens est fourni par la guerre menée par Israël contre le Hezbollah au cours de l'été 2006. Bien qu'ayant eu à conduire une guerre pendant plus de six semaines sur le territoire libanais (nécessitant le rappel de réservistes) et à fermer certaines unités de production dans le nord du pays (en raison des tirs de roquettes depuis le sud du Liban), Israël a affiché fin 2006 un taux de croissance du PIB de 4,5%, soit le taux le plus élevé depuis l'an 2000 et le début de la deuxième Intifada. Ce taux est certes inférieur aux prévisions de la banque d'Israël qui tablait début 2006 sur une croissance de 6% mais il illustre une indépendance certaine de l'économie israélienne au contexte géopolitique.

2.3 Une économie largement ouverte dont l'avenir dépend assez peu de la situation régionale.

Alors que certains hommes politiques israéliens tels que Shimon Peres persistent à penser que la paix et le développement économique régional passent par une intégration économique substantielle avec les voisins arabes, de nombreux responsables économiques et politiques pensent au contraire que l'avenir économique d'Israël doit s'écrire bien au-delà du Moyen Orient.

Cette opinion part du constat que l'économie israélienne est doré et déjà une économie ouverte sur l'extérieur et particulièrement bien intégrée dans le commerce mondial.

Israël dispose en effet d'un accord de libre-échange à la fois avec l'Union européenne et les Etats-Unis (l'ensemble des produits sont admis en franchise des droits de douane à l'exception des produits agricoles et agro-alimentaires) ainsi qu'avec l'AELE (association européenne de libre échange), le Mexique et plusieurs pays PECO (pays d'Europe centrale et orientale).

Israël réalise donc la majeure partie de ses relations commerciales hors du Moyen Orient, ses deux principaux partenaires commerciaux étant les Etats-Unis et l'Union européenne

⁵⁴ Cf annexe n°7.

qui représentaient à eux deux en 2003 37% du total de ses exportations et 23 % du total de ses importations⁵⁵.

De plus, suite à des réformes internes d'ampleur à partir de 1991, l'économie israélienne a conforté son processus de libéralisation et d'ouverture vers l'extérieur : des privatisations et déréglementations ont été entamées dans de nombreux domaines, le système de changes ne fait plus l'objet de contrôles, l'investissement étranger est libre (sous réserve d'une déclaration préalable) à l'exception de quelques secteurs encore protégés comme la défense et d'une manière générale la législation israélienne comprend de nombreuses mesures destinées à favoriser les investissements notamment en provenance de l'étranger.

La situation économique d'Israël est donc très peu dépendante de la situation économique régionale et pour beaucoup d'israéliens, faute de parvenir à une coexistence pacifique avec les palestiniens, Israël est de plus en plus envisagé comme une Silicon Valley (ou Silicon Wady selon l'expression locale) isolée dans un environnement sous – développé.

Cette situation a été illustrée au cours du premier semestre 2006 quand les bourses du Golfe dont celle du Liban, de l'Egypte et de la Jordanie ont chuté sans que cette chute ait le moindre impact sur la bourse de Tel-Aviv qui est connectée sur Wall Street.

De la même manière les lettres de conjoncture, publiées par les banques israéliennes, n'évoquent quasiment pas l'évolution économiques des pays arabes voisins, comme si cette question était totalement hors sujet.

Dans ces conditions, la « Pax economica » prônée par Shimon Peres ne rencontre que peu d'échos, les économies israéliennes et palestiniennes semblent de moins en moins complémentaires. Le courant actuel pousse de plus en plus Israël vers le large et ainsi que l'écrit Pascal Lacorie⁵⁶ « Les industriels israéliens ne rêvent pas du Golfe et des pétrodollars. La Chine et l'Inde sont leurs nouvelles terres promises très loin de la Cisjordanie et de la bande de Gaza ».

⁵⁵Central Bureau of Statistics, «Trade Countries by Countries and Country Group» (Jerusalem: Central Bureau of Statistics, 2005), http://www.cbs.gov.il/fr_trade/td3.htm.

⁵⁶ LACORIE Pascal, « Pour les Israéliens, la prospérité passe par l'isolement régional », *La Tribune*, 27 mars 2006, p 36.

CONCLUSION

A partir d'une situation particulièrement précaire, Israël a réussi à bâtir une économie solide, développée et dynamique. Ayant eu à relever de nombreux challenges et à faire face à de multiples menaces, l'Etat hébreu a bénéficié de nombreuses circonstances favorables tout à fait spécifiques (le soutien financier de sa Diaspora, un afflux soutenu d'immigrants possédant un niveau d'étude et de formation élevé) qui lui ont permis d'assurer à la fois sa sécurité et son développement économique.

Si la menace sécuritaire qui pèse en permanence sur Israël génère de nombreux surcoûts et des entraves à la croissance, son impact sur l'économie ne doit cependant pas être surestimé. L'Etat hébreu, en raison de son orientation libérale et de sa large ouverture sur l'économie mondiale, est en définitive bien plus sensible à l'évolution de la conjoncture financière internationale qu'à la situation politique régionale. Le dynamisme et l'ouverture de cette économie lui autorisent par ailleurs une croissance bien supérieure à la plupart des pays développés. En raison de ces caractéristiques l'économie israélienne apparaît somme toute en mesure de s'accommoder de la situation géopolitique tendue dans laquelle se trouve Israël.

Par ailleurs, l'indéfectible soutien économique et politique que fournissent les Etats-Unis à l'Etat hébreu allège de manière significative une partie des surcoûts que la situation sécuritaire d'Israël fait peser sur son économie.

Enfin si les considérations économiques ont toujours été prises en compte dans les négociations conduites entre Israéliens et Palestiniens, elles ont toujours été perçues comme secondaires et accessoires.

Dans ces conditions, il est difficile de considérer aujourd'hui que les impératifs économiques puissent constituer, du point de vue israélien, un puissant facteur de paix entre Israël et l'autorité palestinienne.

ANNEXE 1

GEOGRAPHIE PHYSIQUE D'ISRAËL



Source : ENCEL Frédéric, THUAL François., « Géopolitique d'Israël », *Seuil*, coll. Points, 2006.

ANNEXE 2

COMPARAISON INTERNATIONALES

PRODUIT INTERIEUR BRUT ET PIB PAR HABITANT A PARITE DE POUVOIR D'ACHAT

Montant en dollars US, à prix courant

Année 2004

| | Produit intérieur brut (milliards) | PIB/habitant à parité de pouvoir d'achat |
|------------------|---------------------------------------|---|
| ISRAEL | 166,8 | 24 509 |
| AUTRICHE | 261,1 | 31 944 |
| AUSTRALIE | 632 | 31 231 |
| ITALIE | 1 610,2 | 27 699 |
| ISLANDE | 9,5 | 32 590 |
| IRLANDE | 145,2 | 35 767 |
| USA | 11 679,2 | 39 732 |
| BELGIQUE | 321,4 | 30 851 |
| ALLEMAGNE | 2 359,9 | 28 605 |
| DANEMARK | 172,5 | 31 932 |
| PAYS-BAS | 507,6 | 31 191 |
| HONGRIE | 161,2 | 15 946 |
| ROYAUME-UNI | 1881 | 31 436 |
| GRECE | 239,8 | 21 689 |
| NOUVELLE ZELANDE | 100 | 24 498 |
| PORTUGAL | 204 | 19 388 |
| ESPAGNE | 1090,8 | 25 582 |
| FRANCE | 1837,6 | 29 554 |

Source : Central Bureau of Statistics, Statistical Abstract of Israel 2006.

ANNEXE 3

COMPARAISON INTERNATIONALES

DEPENSES NATIONALES EN RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT (R&D)

Montant en dollars US, à prix courant

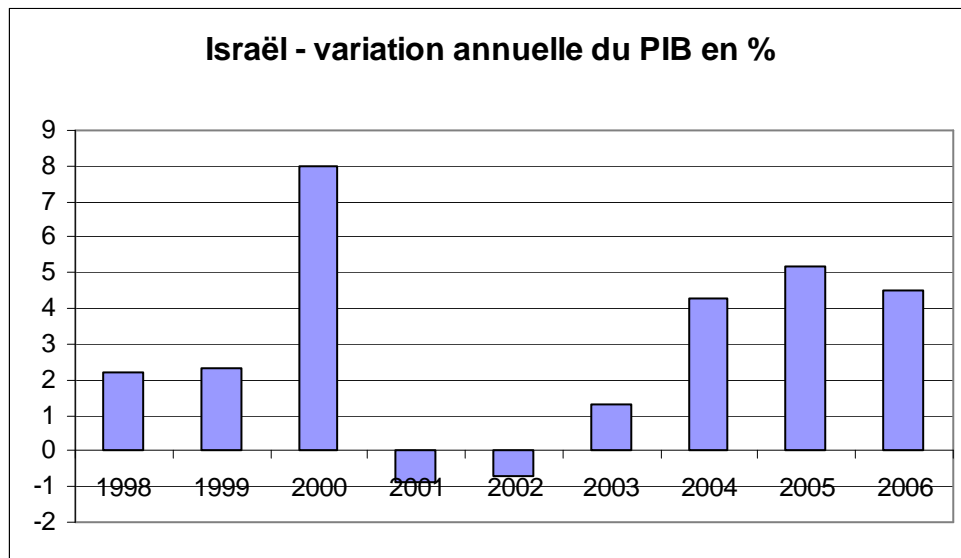
Année 2003

| | Dépense par habitant | Dépense en R&D en pourcentage du PIB |
|--------------------------|----------------------|--------------------------------------|
| ISRAEL | 1029 | 4,5 |
| MEMBRES DE L'OCDE | 678 | 2,0 |
| AUSTRALIE | 460 | 1,6 |
| ITALIE | 305 | 1,1 |
| ISLANDE | 873 | 2,9 |
| IRLANDE | 397 | 1,1 |
| USA | 825 | 2,2 |
| BELGIQUE | 559 | 1,9 |
| ALLEMAGNE | 697 | 2,5 |
| DANEMARK | 812 | 2,2 |
| PAYS-BAS | 509 | 1,7 |
| ROYAUME-UNI | 512 | 1,7 |
| GRECE | 126 | 0,6 |
| NOUVELLE ZELANDE | 231 | 1,0 |
| PORTUGAL | 147 | 0,8 |
| ESPAGNE | 264 | 0,9 |
| FRANCE | 532 | 1,9 |

Source: Central Bureau of Statistics, Statistical Abstract of Israël 2006.

ANNEXE 4

EVOLUTION DU PIB ISRAELIEN 1998 - 2006



Source : banque centrale d'Israël

ANNEXE 5

LES FONDS EXTERIEURS D'ISRAEL

Apport financier du judaïsme mondial à Israël (en milliards de dollars)

| Période | Transfert des institutions juives | Souscription de Bons de l'Etat d'Israël | Total des transferts |
|-------------------|-----------------------------------|---|----------------------|
| 1948-1959 | 0,9 | 0,4 | 1,3 |
| 1960-1969 | 1,2 | 1,1 | 2,3 |
| 1970-1979 | 4,4 | 3,4 | 7,8 |
| 1948- 1979 | 6,5 | 4,9 | 11,4 |
| 1980-1989 | 4,1 | 3,2 | 7,3 |
| 1990- 1999 | 3,2 | 2,8 | 6,0 |
| 1980-1999 | 7,3 | 6,0 | 13,3 |

Sources: Bank of Israel, annual reports
Statistical Abstract of Israel (annuel)

Apport de capitaux en Israël (1948 – 1999) selon l'origine des capitaux (en milliards de dollars)

| Période | Transfert du judaïsme mondial | Aide du gouvernement américain | Total |
|------------------|-------------------------------|--------------------------------|--------------|
| 1948-1959 | 1,3 | 0,49 | 1,79 |
| 1960-1969 | 2,3 | 1,08 | 3,38 |
| 1970-1979 | 7,8 | 12,76 | 20,56 |
| 1980-1989 | 7,3 | 28,2 | 35,50 |
| 1990-1999 | 6,0 | 31,2 | 37,20 |
| 1948-1999 | 24,7 | 73,73 | 98,43 |

Sources: Bank of Israel, annual reports
Statistical Abstract of Israel (annuel)

ANNEXE 6

L'AIDE AMERICAINE A ISRAEL ET AUX PAYS DE LA REGION

Aide financière américaine à Israël

(en millions de Dollars US)

| Année | Militaire | | économique | | Instal. réfugiés | Autres (*) | | Total |
|--------------|-----------------|-----------------|----------------|-----------------|------------------|----------------|--------------|-----------------|
| | Prêt | Sub-ventions | Prêt | Sub-ventions | Sub-ventions | Prêt | Sub-ventions | |
| 1949 /69 | 247.3(a) | - | 279.7(c) | 13.31(e) | - | 720.9 | 92.7 | 1,487.7 |
| 1970 /73 | 1182.5 | - | - | 100 | 50 (f) | 292.6 | 26.5 | 1,651.6 |
| 1974 | 982.7 | 1500 | - | 50 | 36.5 | 47.3 | 4.8 | 2,621.3 |
| 1975/ 82 | 7,000 | 4,750 | 1,275 (d) | 4,504.5 | 167.5 | 848.5 | 317 | 18,666.2 |
| 1983/ 91 | 1,800 | 13,714.9 | - | 12,188.2 | 204.9 | 15 | 130.8 | 28,053.8 |
| 1992 | - | 1,800 | - | 1,200 | 80 | - | 20 | 3,100 |
| 1993 | - | 1,800 | - | 1,200 | 80 | - | 23.4 | 3,103.4 |
| 1994 | - | 1,800 | - | 1,200 | 80 | - | 17.2 | 3,097.2 |
| 1995 | - | 1,800 | - | 1,200 | 80 | - | 22.4 | 3,102.4 |
| 1996 | - | 1,800 | - | 1,200 | 80 | 50 | 7.3 | 3,144 |
| 1997 | - | 1,800 | - | 1,200 | 80 | 50 | 2.1 | 3,132.1 |
| 1998 | - | 1,800 | - | 1,200 | 80 | ? | ? | 3,080 |
| 1999 | - | 1,860 | - | 1,080 | 70 | ? | ? | 3,010 |
| 2000 | - | 3,120 (b) | - | 949.1 | 60 | ? | ? | 4,129.1 |
| 2001 | - | 1,975.6 | - | 838.2 | 60 | ? | 2.3 | 2,873.8 |
| 2002 | - | 2,040 | - | 720 | 60 | 28 | ? | 2,848 |
| TOTAL | 11,212.5 | 41,614.9 | 1,516.5 | 29,111.5 | 1,278.9 | 2,424.5 | 523.5 | 87,103.9 |

Source: Clyde R. Mark, "Israel: U.S. Foreign Assistance," Congressional Research Service, (6 juin 2002)

(*) Autres: écoles et hôpitaux Américains, "Food for Peace", exportations-importations, logement, développement, etc.

(a) Les prêts militaires ont débuté en 1959. En 1961 et 1964 leur volume était insignifiant.

(b) Inclut \$1.92 milliard en matière d'assistance militaire régulière et \$1.2 milliard pour la mise en oeuvre des accords de Wye River

(c) Les prêts économiques n'ont commencé qu'en 1955 et ils ont été suspendus en 1967.

(d) Les prêts de caractère économiques font référence uniquement à la période 1976-1980.

(e) Les subventions de caractère économiques font référence uniquement à la période 1951-62.

(f) L'assistance à l'installation des réfugiés a débutée en 1973.

ANNEXE 6 bis

L'AIDE AMERICAINE A ISRAEL ET AUX PAYS DE LA REGION

Aide financière américaine à l'Égypte (en millions de Dollars US)

| Année | économique | Militaire | Total |
|------------------|------------|-----------|----------|
| 1948-1997 | 23,288.6 | 22,380.8 | 45,669.4 |
| 1998 | 815 | 1,301 | 2,116 |
| 1999 | 775 | 1,301 | 2,076 |
| 2000 | 727.3 | 1,301 | 2,028.3 |
| 2001 | 695 | 1301 | 1,996 |
| 2002 | 655 | 1,301 | 1,956 |
| Total | 29,955.9 | 28,885.8 | 55,841.7 |

Source: Clyde R. Mark, "Egypt-United States Relations" Congressional Research Service, 18 Juin 2002.

Aide financière américaine à la Jordanie (en millions de Dollars US)

| Année | économique | Militaire (*) | Total |
|-----------------|------------|---------------|-------|
| 1991 (a) | 35 | 21.3 | 56.3 |
| 1992 (a) | 50 | 20.6 | 70.6 |
| 1993 | 35 | 9.5 | 44.5 |
| 1994 | 28 | 9.8 | 37.8 |
| 1995 | 28.9 | 8.3 | 37.2 |
| 1996 | 36.1 | 201.2 | 237.3 |
| 1997 | 120.4 | 31.7 | 152.1 |
| 1998 | 151.2 | 76.6 | 227.8 |
| 1999 (b) | 201.4 | 121.6 | 323 |
| 2000 (b) | 201.7 | 226.6 | 428.3 |
| 2001 (b) | 151.7 | 76.7 | 228.4 |
| 2002 | 151.4 | 76.8 | 228.2 |

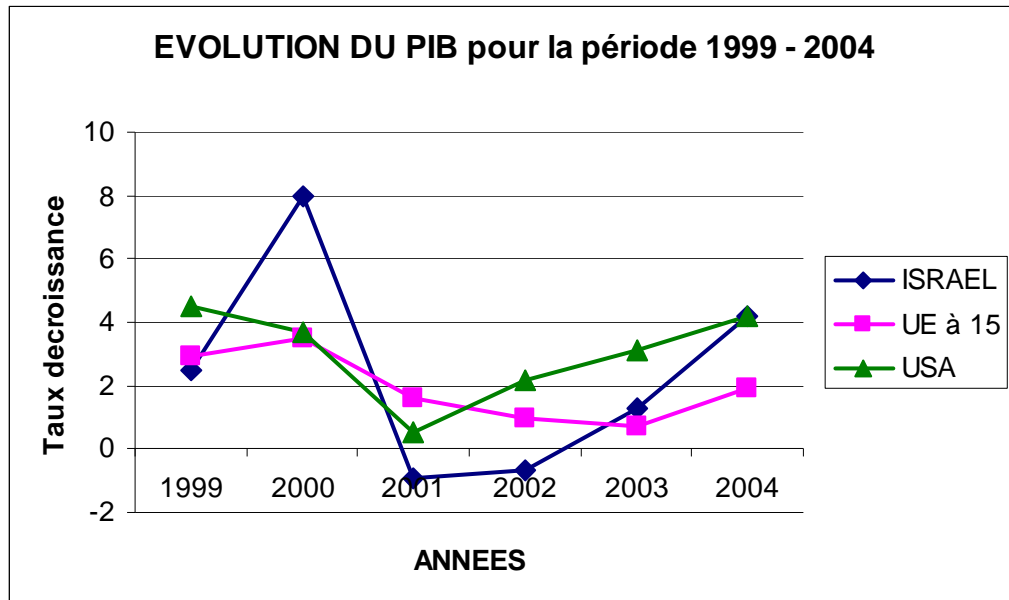
Source: Clyde R. Mark, "Jordan: U.S. Relations and Bilateral Issues" Congressional Research Service, 20 Novembre 2001.

(a) Pour les années 1991 et 1992 l'aide été suspendue suite à la sympathie manifestée envers l'Irak

(b) Pour les années 1999 et 2000, l'assistance inclut le Fonds Wye River.

ANNEXE 7

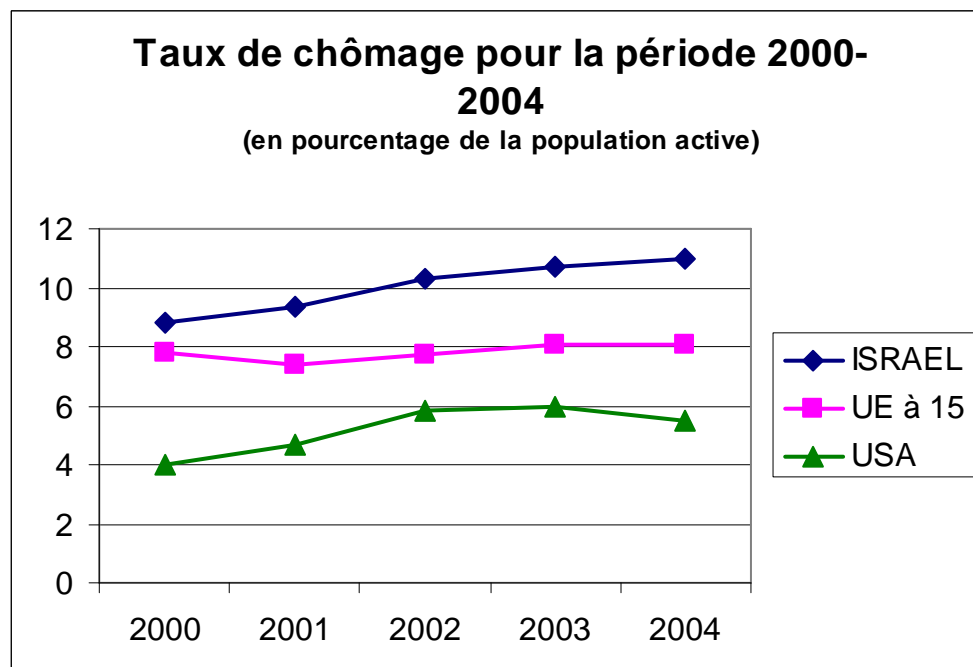
EVOLUTION COMPAREE DES ECONOMIES ISRAELIENNES AMERICAINES ET DE L'UNION EUROPEENNE



Sources:

Commission européenne, « Annexe statistique: l'emploi en Europe en 2004 » (Bruxelles, 2005) ;

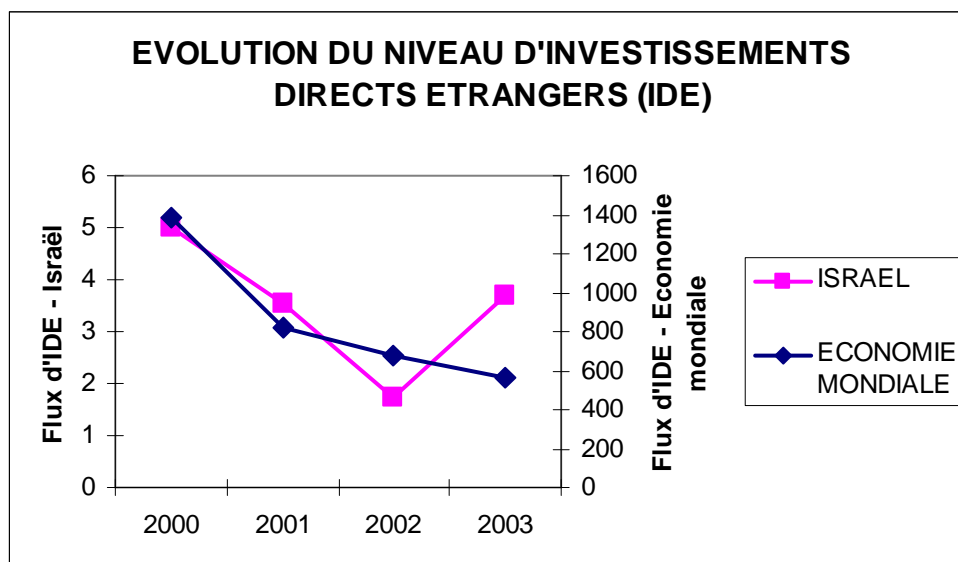
Econstats, « Unemployment rate, Israel », 2005.



Source : US Department of Labor, « Labor Force Statistics from the Current Population Survey », Bureau of Labor Statistics, 2005.

ANNEXE 7 bis

EVOLUTION COMPAREE DES ECONOMIES ISRAELIENNES AMERICAINES ET DE L'UNION EUROPEENNE



Source: Nations Unies, « Country Fact Sheet : Israël » (New York : United Nations Conference on Trade and Development, 2004).

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES EN FRANCAIS:

ATTALI Jacques, *Les juifs, le monde et l'argent*, Fayard, 2002.

BENDELAC Jacques, *Les fonds extérieurs d'Israël*, Economica, 1982.

ENCEL Frédéric, THUAL François, *Géopolitique d'Israël*, Seuil, coll points, 2006.

KLATZMANN Joseph, ROUACH Daniel : *L'économie d'Israël*, Presses Universitaires de France, collection que sais-je ?, 1994.

SCHNAPPER David, « Juifs et Israélites », Gallimard, collection « idées », 1980.

OUVRAGES EN ANGLAIS :

AHARONI Yair, « The Israeli economy : Dreams and Reality », London, *Routledge*, 2001

ELIZUR Yuval, « Economic warfare: The one hundred year economic confrontation between Jews and Arabs », Israel, *Kineret*, 1997.

ARTICLES DE REVUE EN FRANÇAIS

MAUSS Maurice, « Essai sur le don », *Sociologie et Anthropologie*, PUF, Paris, 1960.

PERES Shimon « Ecrire l'histoire à l'encre verte », *Le monde diplomatique*, mai 1998.

ALPHER Yossi, « En Israël, paix et croissance vont toujours de pair », *Courrier international* n°608, 27 juin au 3 juillet 2002.

BENDELAC Jacques, « La fin de l'Etat providence », *Les cahiers de l'orient*, n°70, 2^{ème} trimestre 2003.

BENDELAC Jacques, « L'économie israélienne en liberté », *Confluences méditerranée*, n°54, L'harmattan, 2005.

BENHAYOUN Gilbert, « L'importance de la dimension économique dans le conflit israélo-palestinien », *Lettre Intergéo*, n°2, 2006.

ARTICLES DE REVUES EN ANGLAIS

STEINBERG Gerald, «Israel and the United States: can the special relationship survive the new strategic environment?», *Middle East Review of International Affairs*, volume 2, n° 4, novembre 1998.

VAKNIN Sam, « Israel's Hi Tech », *United Press International*, 25 janvier 2002.

MORAG Nadav, «The economic and social effects of intensive terrorism. Israel 2000 – 2004» *Middle East Review of International Affairs*, volume 10, n° 3, septembre 2006.

SHARABY Linda, « Israel's economic growth: success without security », *Middle East Review of International Affairs*, volume 6, n° 3, septembre 2002

STAUFFER Thomas, « Israël pays the price of occupation », *Middle East international*, 27 septembre 2002.

ARTICLES DE PRESSE EN FRANÇAIS

OULD AOUDIA Jacques, « L'économie dans le processus de paix au Proche-Orient », *Economie internationale*, n°58, 2^{ème} trimestre, 1994.

CYGIELMAN Victor «Israël, croissance zéro», *Le nouvel observateur*, 5 au 11 juin 2003.

KAPPES-GRANGE Anne, «Ruineuse Intifada», *Jeune Afrique/L'intelligent*, n° 2159, 27 mai au 2 juin 2002.

LACORIE Pascal, « Pour contenir son déficit, Israël réduit ses dépenses militaires », *La Tribune*, 10 septembre 2003.

MARCOVITCH Aude, « Malgré ses engagements, Riyad soutient toujours le boycott de l'Etat hébreu », *Le Figaro*, 11 mars 2006.

LACORIE Pascal, « Pour les israéliens, la prospérité passe par l'isolement régional », *La Tribune*, 27 mars 2006.

LACORIE Pascal, «Le succès économique a créé un consensus libéral», *La Tribune*, 27 mars 2006.

HENRY Marc, «L'économie israélienne résiste fort bien à la guerre», *Le Figaro*, 1er août 2006.

ARTICLES DE PRESSE EN ANGLAIS

PELED Dan, « Defence R and D and Economic Growth in Israel: A Research agenda.»
Document préparé pour l'Institut d'études supérieures pour la Science et les technologies
Samuel Neaman, Technion Israël, mars 2001.

GREENSTEIN YossiI, «The Global Recession, the NASDAQ Crisis and the Continuing
Intifada Have Killed the Israeli Economy» *Ma'ariv Weekend Supplement*, 15 mars 2002.

MACHLIS Avi, "Israelis count the cost of long conflict", *The Financial Times*, 13 août
2002.

DEVI Sharmila, « Israel's economy can weather conflict », *The Financial Times*, 1er août
2006.

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 1 |
| <u>I. LE POIDS CONSIDERABLE DU CONFLIT SUR L'ECONOMIE ISRAELIENNE</u> | 4 |
| <u>1.1. Les entraves au développement économiques générés par la situation géopolitique</u> | 4 |
| 1.1.1. Les conséquences du boycott arabe | 4 |
| 1.1.2. Les conséquences économiques et sociales du conflit sur certains secteurs d'activité | 9 |
| <u>12. Le poids économique de l' « effort de guerre d'Israël »</u> | 12 |
| 1.2.1. Le poids des dépenses militaires (directes et induites) | 12 |
| 1.2.2. Le coût de l'aménagement du territoire | 16 |
| <u>13. Les avantages potentiels d'une intégration économique régionale</u> | 17 |
| <u>II. UNE INDEPENDANCE CERTAINE DE L'ECONOMIE ISRAELIENNE A LA SITUATION GEOPOLITIQUE</u> | 20 |
| <u>2.1. Une économie qui bénéficie d'importants soutiens extérieurs</u> | 20 |
| 2.1.1. Le soutien des communautés juives de la Diaspora | 21 |
| 2.1.2. Le soutien économique et militaire des Etats-Unis | 24 |
| <u>2.2. Une économie peu entravée par le terrorisme et la situation sécuritaire</u> | 26 |
| 2.2.1. Une économie aiguillonnée par la situation sécuritaire | 26 |
| 2.2.2. Une économie qui ne souffre que modérément de la situation sécuritaire | 28 |
| <u>2.3. Une économie largement ouverte dont l'avenir dépend assez peu de la situation régionale</u> | 31 |
| CONCLUSION | 33 |

ANNEXES

| | |
|--|-----------|
| Annexe 1 : Géographie physique d'Israël | 34 |
| Annexe 2 : Le PIB israélien – comparaisons internationales | 35 |
| Annexe 3 : Les dépenses en R&D - comparaisons internationales | 36 |
| Annexe 4 : L'évolution du PIB israélien | 37 |
| Annexe 5 : Les fonds extérieurs d'Israël | 38 |
| Annexe 6 : L'aide américaine à Israël et aux pays de la région | 39 |
| Annexe 7 : Evolution comparée des économies d'Israël, des USA et de l'UE | 41 |
| BIBLIOGRAPHIE | 43 |